

Et il baissa la tête pour passer au milieu des curieux. Comme cela, il ne vit point les mauvais regards dirigés sur lui; mais il entendit qu'on disait:

—C'est lui, le voilà!

Il gagna précipitamment sa porte, l'ouvert, et, tout en entrant, se trouva devant les deux gendarmes. Il ôta sa casquette, salua le brigadier, ayant l'air fort surpris de se trouver chez lui, et lui demanda très poliment ce qu'il avait pour son service.

—Père Lapalut, dit le brigadier, vous allez répondre à mes questions. On est venu nous prévenir tout à l'heure que vous vous êtes rendu coupable d'un crime abominable.

Lapalut baissa la tête et ne répondit pas.

—Ah! mes bons messieurs, s'écria la femme, mon pauvre homme n'a rien fait, je vous l'assure bien!

Le père Lapalut lança à sa femme un regard terrible.

—Misérable femme, tais-toi, lui ordonna-t-il d'une voix sourde; tu es cause de ce qui arrive.

Elle s'affaissa sur un siège et cacha sa tête dans son tablier pour étouffer ses gémissements.

—Père Lapalut, il faut répondre, reprit le brigadier d'un ton impératif. Vous reconnaissiez-vous coupable du crime dont on vous accuse? Est-il vrai que vous avez tué un pauvre magnien et l'avez enterré ensuite dans votre vigne?

—Monsieur le brigadier, vous ne savez pas...

—Père Lapalut, il s'agit de répondre réglementairement à ma question: faites-le donc péremptoirement.

—Eh bien! c'est vrai, monsieur le brigadier, j'ai tué et enterré dans ma vigne un pauvre magnien.

Un sanglot sortit du tablier de Mme Lapalut.

—Père Lapalut, reprit sévèrement le brigadier, vous jouissiez généralement de la considération de vos concitoyens; comment avez-vous pu, à votre âge, devenir un criminel?

—Monsieur le brigadier... balbutia le

vigneron.

—Répondez! père Lapalut.

—Voilà, monsieur le brigadier: le magnien me barrait mon chemin; j'ai voulu l'écartier, alors il m'a fait les gestes... Moi, si patient d'ordinaire, la colère m'a pris, et, ma foi, je lui ai flanqué un si rude coup de triand, que je l'ai tué!

—Puis vous avez fait un trou dans votre vigne et vous l'avez enterré?

—Oui, monsieur le brigadier.

—Il avoue son crime, dit ce dernier à son gendarme.

Puis, mettant la main sur l'épaule du vigneron:

—Père Lapalut, dit-il, conformément à la loi, je vous arrête.

Et pendant que la mère Lapalut s'arrachait les cheveux de désespoir et jetant les hauts cris dans la maison, les gendarmes entraînèrent le criminel et le conduisirent à la prison de la gendarmerie, suivi de la foule surexcitée, hostile, qui ne cessait de crier:

—Brigand, tu iras aux galères!

Il y en avait même qui disaient:

—Il sera guillotiné!

Le père Lapalut maudissait, dans la personne de Mme Lapalut, toutes les femmes bavardes de Cluny et autres lieux.

## II

Le maire, les adjoints, le juge de paix, toutes les autorités de Cluny, réunies à la maison de ville, attendaient la magistrature, que le gendarme Lallois était allé prévenir.

A quatre heures et demie, le procureur général, accompagné d'un juge d'instruction et d'un greffier, faisait son entrée dans la ville de Cluny. Ces messieurs furent reçus à la mairie par les autorités, qui, en raison de la circonstance, avaient pris un air consterné. Ordre fut donné de faire comparaître le criminel.

On fit sortir le père Lapalut de sa prison et, entre deux gendarmes, on l'amena devant les magistrats.